

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui-ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024

Date d'affichage : 11 janvier 2024

Délibération N° 24-01-2024 / N°23

Etaient présents les membres en exercice : 74

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 89

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoit François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand

Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Généau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas

Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à

Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe V
donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Stage Piscine

Monsieur le Vice-Président propose à l'Assemblée Communautaire des stages aquatiques, organisés par le service Sport des Campagnes de l'Artois, à destination des enfants de 7/12 ans, habitants sur le territoire. Cinq semaines de stage seront proposées durant l'année, pendant les vacances scolaires, dans la piscine mise à disposition d'un particulier.

Il consiste à participer à une séance de natation d'une heure par jour pendant 5 jours consécutifs, afin de permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité.

A chaque créneau, 4 enfants seront accueillis en même temps.

Les séances seront encadrées par Cécile Flament et Antoine Pontus, éducateurs sportifs à la communauté de communes des campagnes de l'Artois.

Une convention avec le particulier déterminera les conditions ainsi que les différents coûts liés à cette mise à disposition. Le coût total de la convention s'élève à 2 050 € pour les 5 semaines de stage soit 418 € par semaine, toutes charges comprises.

Il est proposé de fixer le tarif à 30 € par enfant pour une semaine de stage soit 5h. Ce tarif s'appliquera jusqu'à modification des tarifs.

Suite à l'avis favorable du Bureau du 10 janvier 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- * de valider l'organisation de ces stages piscine et de l'inscrire au titre de la politique sportive communautaire
- * d'autoriser le Président à engager cette action et signer tout document inhérent à cette action dont la convention de mise à disposition.
- * de valider le tarif de 30 € par participant.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 15/02/2024 et publication ou notification du 15/02/2024

